

5. POUR ALLER PLUS LOIN

- Sur l'histoire de la traduction en général (en français) :
Cary E. (1956), *La Traduction dans le monde moderne*, Genève : Georg.
- Sur l'histoire de la traduction en général (en anglais) :
Brower R.A. (1959), *On Translation*, Cambridge : Harvard University Press.
- Sur l'histoire de la traduction en Occident (en français) :
Van Hoof (1991), *Histoire de la traduction en Occident : France, Grande-Bretagne, Allemagne, Russie, Pays-Bas*, Paris : Duculot.
- Sur l'histoire de la traduction en Occident (en anglais) :
Kelly L. (1979), *The True Interpreter : A History of Translation Theory and Practice in the West*, New York : St. Martin's Press.
- Sur l'histoire des idées traductologiques :
Ballard M. (1992), *De Cicéron à Benjamin. Traducteurs, traductions, réflexions*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Sur l'histoire de la traduction en France :
D'Hulst L. (1990), *Cent ans de théorie française de la traduction. De Batteux à Littré (1748-1847)*, Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Sur l'histoire de la traduction en Allemagne :
Lefevere A. (1977), *Translating Literature : The German Tradition from Luther to Rosenzweig*, Amsterdam : Van Gorcum.

6. TESTEZ VOS CONNAISSANCES

- 1) Quelles traces des débats de l'Antiquité et du Moyen Âge retrouvez-vous dans l'histoire contemporaine de la traduction ?
- 2) Quels rapports entretient la traduction avec la politique ? Donnez des exemples historiques et contemporains.
- 3) Quels facteurs expliquent le développement considérable de la traduction et de l'interprétation depuis la Seconde Guerre mondiale ?
- 4) Quel est l'impact du « prestige » des langues sur la traduction ? Donnez des exemples historiques et contemporains.
- 5) Quels sont les traits caractéristiques de « l'École française » de la traduction au siècle de Louis XIV ?
- 6) Quels sont les traits caractéristiques de « l'École allemande » à l'époque romantique ?
- 7) Dans son traité sur la traduction, Etienne Dolet (1540) propose comme troisième règle de bien traduire la suivante (adaptée en français moderne) : « Le traducteur ne doit pas s'asservir au point de traduire mot à mot. Celui qui agit ainsi manque d'esprit et d'intelligence. » Expliquez les enjeux de cette règle et les débats que suscite la traduction « mot à mot ».

CHAPITRE 3

APPROCHES ET MODÈLES DE LA TRADUCTION

Il existe de nombreuses approches explicatives de la traduction. Chaque approche se caractérise, en règle générale, par une terminologie propre, des catégories spécifiques et une méthodologie distincte. L'application d'une approche particulière à la traduction peut être qualifiée en fonction du trait dominant : par exemple, l'approche linguistique ou sémiotique de la traduction, l'approche sociologique ou sociolinguistique, l'approche philosophique, culturelle ou encore idéologique du phénomène traductionnel.

On peut faire des distinctions au sein d'une même approche. Par exemple, l'approche linguistique se caractérise par le fait qu'elle envisage la traduction avant tout comme une opération d'essence

verbale. Au sein de cette approche, il est possible de distinguer le « modèle structuraliste » qui étudie les relations entre systèmes linguistiques, le « modèle textuel » qui s'intéresse aux situations communicatives dans les textes, le « modèle psycholinguistique » ou « cognitiviste » qui étudie le processus mental de la traduction, etc.

Ces « modèles » délimitent le domaine de la traduction de façon différente, et chacun met en relief un aspect particulier de l'activité générale. Malgré leurs divergences théoriques et méthodologiques, ces « modèles » doivent être perçus comme également pertinents et tout à fait complémentaires. Outre le bénéfice de l'interdisciplinarité, la conjonction de leurs acquis ne peut qu'enrichir la traductologie.

1. LES APPROCHES LINGUISTIQUES

Le développement de la traductologie au cours du XX^e siècle est quasiment indissociable de celui de la linguistique. La traduction a beaucoup intéressé les linguistes qui lui ont appliqué les diverses approches théoriques qui se sont succédé au cours du siècle : structuralisme, générativisme, fonctionnalisme, linguistique formelle, énonciative, textuelle, cognitive, sociolinguistique, psycholinguistique. Chaque courant est parti de ses propres postulats, employant des concepts différents pour étudier le phénomène de la traduction, sans jamais parvenir à l'appréhender dans sa complexité ni même dans sa globalité. Mais certaines approches ont été plus convaincantes que d'autres parce qu'elles

ont capté des aspects essentiels de l'activité traductionnelle.

Cette relation complexe entre linguistique et traduction peut être résumée sous forme de deux orientations principales : on peut soit appliquer les acquis de la linguistique à la pratique de la traduction, soit développer une théorie linguistique de la traduction à partir de la pratique. Ces deux options ont été explorées successivement tout au long du XX^e siècle, mais aujourd'hui les choses paraissent plus claires : la linguistique s'intéresse aux langues et au langage, tandis que la traductologie s'occupe des traducteurs et des traductions. Le cordon ombilical a enfin été coupé.

Il faut rappeler cependant que dans leur étude de la traduction, les « linguistes » (i.e. ceux qui se réclament de l'approche linguistique) partent généralement des différences observées entre les langues et les systèmes linguistiques. Ils relèvent, par exemple, les incompatibilités sémantiques dans la désignation de la réalité : Mounin (1963) a donné l'exemple des noms du « pain » en français, et Bassnett (1980) celui des mots qui désignent le « beurre » en italien, pour montrer les différences flagrantes avec l'anglais.

À partir de tels décalages, les linguistes se posent la question du transfert du « sens » en insistant sur les différences et les spécificités (pour les « particularistes ») ou encore sur les convergences et les points communs (pour les « universalistes »). La question du « gain » et de la « perte » de sens fait partie des thèmes galvaudés de la réflexion linguistique sur la traduction. Pour y remédier, chaque courant linguistique propose une explication propre et des techniques spécifiques, parce que chacun envisage les phénomènes observés à un niveau différent : le « mot », la « phrase » ou encore le « texte ».

L'approche fonctionnelle

Les approches fonctionnelles de la traduction sont essentiellement inspirées des travaux du linguiste britannique J.R. Firth (1890-1960). On en trouve l'illustration en particulier dans l'ouvrage de Catford : *A Linguistic Theory of Translation* (1965).

Firth rejetait la conception du langage comme un simple code servant à transmettre l'information – c'est le cadre de la théorie de la communication à l'époque – et définissait plutôt le sens en terme de fonction relative à un contexte particulier.

Dans la perspective fonctionnaliste, le contexte revêt une importance cruciale et renvoie à un certain nombre d'éléments tels que les actants, l'action, l'espace et le temps, qui doivent être pris en considération pour saisir le sens du message.

Bref, depuis plus d'un demi-siècle, la linguistique joue un rôle moteur dans le développement de la traductologie, mais elle présente également certaines lacunes et inconséquences qui ont conduit à creuser le fossé entre ces deux disciplines jumelles. Garnier (1985 : 30) insiste sur « les apports proprement linguistiques dont a bénéficié depuis environ trente ans la théorie de la traduction ». Pour appuyer ce constat, il cite *Linguistic Analysis and Translation* (Firth 1957), *Linguistic Aspects of Translation* (Jakobson 1959), *Les problèmes théoriques de la traduction* (Mounin 1963), « Problématique linguistique de la traduction » (Charaudeau 1971), « Traduction et linguistique » (Kahn 1972), « Traduction et théorie linguistique » (Pergnier 1973), « Traduction et théorie linguistique » (Bastuji 1974), « Linguistique et traduction » (Mounin 1976), « Traduction et linguistique » (Schmitt 1981).

Saluant les contributions de ces linguistes, Garnier (1985 : 33) adhère lui-même à l'approche linguistique de la traduction. Il insiste, à l'instar de Mounin, sur le fait que « toute opération de traduction – Fedorov a raison – comporte, à la base, une série d'analyses et d'opérations qui relèvent spécifiquement de la linguistique ».

Dans ce chapitre, nous allons interroger, à travers un aperçu des principales contributions, non seulement les liens qui se sont tissés au fil des décennies entre linguistique et traduction, mais aussi les ruptures et les lignes de démarcation entre les linguistes et les traductologues.

L'un des premiers ouvrages à adopter une approche proprement linguistique de la traduction est l'*Introduction à la théorie de la traduction* (1953) d'Andreï Fedorov. Celui-ci cherche à mener une étude systématique de la traduction suivant un paradigme linguistique parce qu'il est convaincu que « toute théorie de la traduction doit être incorporée dans l'ensemble des disciplines linguistiques » (cité dans Larose 1989 : 11).

Mais il n'est pas le seul : d'autres auteurs ont la même conviction et s'évertuent à faire de la traduction un domaine parmi d'autres de la recherche en linguistique. En 1958, Vinay et Darbelnet publient leur fameuse *Stylistique*

comparée du français et de l'anglais, que l'on tient pour la « première vraie méthode de traduction fondée explicitement sur les apports de la linguistique » (Larose 1989 : 11). D'autres « méthodes » du même genre suivront, dont la *Stylistique comparée du français et de l'allemand* (1966) de Maïblanc, et le *Traité de stylistique comparée : analyse comparative de l'italien et du français* (1979) de Scavé et Intravaia.

Vinay et Darbelnet (1958 : 20) revendiquent « son inscription normale dans le cadre de la linguistique ». Ils considèrent même que la traduction se ramène à « une application pratique de la stylistique comparée ».

Ensuite, la liste est longue des travaux sur la traduction qui se réclament de la linguistique, à des degrés divers :

Mounin (1963 : 17) suit le même raisonnement en estimant que les problèmes de traduction « ne peuvent être éclairés en premier lieu que dans le cadre de la science linguistique ».

Ladmiral (1979 : 8) est du même avis mais il est plus nuancé que ses prédécesseurs : « ce n'est pas la linguistique contemporaine qui, à elle seule, peut permettre d'élaborer une théorie, une "science" de la traduction : elle fournit une méthodologie, des outils de conceptualisation ; mais il faudra bien se garder de tout terrorisme "théoriciste" ».

Pour lui, certes la linguistique est incontournable, mais elle ne suffit pas à fonder la traductologie. Pour l'essentiel, ses critiques portent sur le fait que la linguistique prétend étudier la langue alors que la traduction relève du langage, c'est-à-dire de l'ordre du verbal et du non-verbal.

Du point de vue épistémologique, on constate néanmoins dans toutes les approches esquissées des problèmes de terminologie qui empêchent une comparaison rigoureuse des travaux. Évoquant le domaine musical, et plus largement celui des représentations artistiques, Steiner (1975 : 423) souligne à quel point un vocabulaire adéquat est la condition *sine qua non* d'une analyse rigoureuse. Or, bon nombre de mots-clés dans les ouvrages traitant de traduction d'un point de vue linguistique sont trop vagues pour permettre des études

sérieuses. Ils recouvrent souvent un champ sémantique si vaste qu'ils en deviennent inopérants.

L'approche stylistique comparée

La *Stylistique comparée du français et de l'anglais* (1958) de Vinay et Darbelnet est l'un des ouvrages qui « a le plus marqué les études de traduction » (Larose 1989 : 11). Dans cet ouvrage, les deux auteurs revendiquent le rattachement de la traductologie à la linguistique, mais ils ne se privent pas de faire appel à d'autres disciplines pour compléter leur approche de la traduction (stylistique, rhétorique, psychologie).

À l'époque, l'approche comparative constitue une innovation majeure dans le domaine des études traductologiques, parce qu'elle ne se contente pas de mettre à profit les acquis de la linguistique mais propose des principes généraux pour traduire ; bref, une véritable « méthode de traduction » (sous-titre de l'ouvrage de Vinay et Darbelnet).

L'objectif des auteurs est clairement énoncé : il s'agit pour eux de dégager « une théorie de la traduction reposant à la fois sur la structure linguistique et sur la psychologie des sujets parlants » (Vinay et Darbelnet 1958 : 26). Pour ce faire, ils s'efforcent de « reconnaître les voies que suit l'esprit, consciemment ou inconsciemment, quand il passe d'une langue à l'autre, et d'en dresser la carte ». À partir d'exemples, ils procèdent à l'étude des attitudes mentales, sociales et culturelles qui donnent lieu à des procédés de traduction.

Afin d'établir ces procédés, Vinay et Darbelnet définissent des critères de base qui leur permettent d'analyser les traductions : 1) servitude et option ; 2) traduction et sur-traduction ; 3) bon usage et langue vulgaire.

L'application des critères leur permet de distinguer sept procédés techniques de traduction : trois procédés directs (l'emprunt, le calque, la traduction littérale) et quatre procédés obliques (la transposition, la modulation, l'équivalence, l'adaptation).

Vinay et Darbelnet innoveront en définissant comme objet d'analyse de ces procédés la

notion d'« unité de traduction » (UT). Pour eux, celle-ci comprend trois volets : le lexique, l'agencement, le message. Mais la nature et la portée de ces « unités » vont susciter de nombreuses critiques.

Les « unités de traduction »

Vinay et Darbelnet (1958 : 16) définissent ainsi l'unité de traduction : c'est le « plus petit segment de l'énoncé dont la cohésion des signes est telle qu'ils ne doivent pas être traduits séparément ».

À partir de cette définition, les deux auteurs distinguent quatre types d'unités de traduction : 1) les « unités fonctionnelles », qui ont les mêmes fonctions grammaticales dans les deux langues ; 2) les « unités sémantiques », qui possèdent le même sens ; 3) les « unités dialectiques », qui procèdent du même raisonnement ; 4) les « unités prosodiques », qui impliquent la même intonation.

Larose (1989 : 23) critique sur le plan méthodologique les unités de traduction définies dans la *Stylistique comparée du français et de l'anglais* : « Vinay et Darbelnet distinguent quatre types d'unités de traduction : a) les unités fonctionnelles [...] b) les unités sémantiques [...] c) les unités dialectiques [...] d) les unités prosodiques [...] Il semble que seuls b, c et d soient véritablement des unités de traduction au sens où l'entendent les auteurs, c'est-à-dire des syntagmes qui fonctionnent comme autant de lexèmes "au singulier". Les unités fonctionnelles semblent plutôt correspondre au découpage syntagmatique traditionnel en grammaire structurale. Et encore là, il est permis de se demander pourquoi le pronom "il", par exemple, n'est pas considéré comme une unité de pensée au même titre que "Saint-Sauveur". De surcroît, on s'étonne de constater qu'un même élément linguistique puisse appartenir à plus d'une catégorie. La charnière "car", par exemple, d'après cette typologie serait tout aussi bien une unité fonctionnelle qu'une unité dialectique. »

Malgré ces critiques, Larose (1989 : 24) reconnaît l'importance de l'« unité de traduction » en tant que concept opératoire en traductologie : « Cette notion, à la base du découpage des textes

et d'importance considérable pour ses auteurs [Vinay et Darbelnet], sert d'empan en matière de comparaison des textes. En effet, bien que la traduction se ramène exceptionnellement au mot à mot, il est nécessaire de reconnaître les micro-unités textuelles (le mot ? la phrase ? etc.) et à l'inverse, les macro-unités qui serviront d'éléments de mesure des textes traduits. Dans la pratique, il est plutôt question de traduction "phrase à phrase" dont l'objectif est de parvenir, de proche en proche, à une traduction "texte à texte". En général, on peut dire que plus l'unité de traduction est grande, plus la traduction tend à être "libre", tandis que lorsque les micro-unités sont traduites pour elles-mêmes, la traduction est "littérale" ».

Pour Larose (1989 : 27), le problème de la méthode de Vinay et Darbelnet réside dans le niveau d'analyse auquel ils se placent. C'est pourquoi, il appelle à « mettre en perspective le problème des unités de traduction, qui réside dans le fait que chaque unité de texte n'a de sens que si elle est insérée dans une totalité textuelle ». À cet égard, il fait une critique de fond : « Les unités de traduction doivent donc être élevées au niveau macrotextuel et s'inscrire dans une conception plus large de la segmentation des textes, qui ne doit pas être mesurée en termes de séquence linéaire puisque [...] le sens d'un texte, pris globalement, dépasse celui des éléments langagiers qui le composent ».

Dans la même perspective, l'École de Paris (Seleskovitch et Lederer) critique les unités statiques définies par Vinay et Darbelnet, et propose de les remplacer par des « unités de sens » qui autorisent une traduction dynamique : « L'unité de sens est le plus petit élément qui permette l'établissement d'équivalences en traduction [...] Elle apparaît comme le résultat de la jonction d'un savoir linguistique et d'un savoir extra-linguistique déverbalisé » (Lederer 1994 : 27).

Les « procédés de traduction »

Les sept procédés de traduction définis par Vinay et Darbelnet ont connu leur heure de gloire, mais ils ont également fait l'objet de nombreuses critiques, essentiellement en raison du postulat qui les sous-tend : « Si nous connaissons mieux les méthodes qui

gouvernent le passage d'une langue à l'autre, nous arriverons [...] à des solutions uniques » (Vinay et Darbelnet 1958 : 24). L'idée qu'il puisse y avoir une seule solution de traduction pour chaque segment a été très critiquée.

En ce qui concerne les procédés directs (l'emprunt, le calque, la traduction littérale), un certain nombre de traductologues considèrent qu'ils « restent en deçà de ce qu'est véritablement l'activité traduisante » et qu'ils « ne sont pas encore de la traduction » (Ladmiral 1979 : 20).

Pour ce qui est des procédés obliques (la transposition, la modulation, l'équivalence, l'adaptation), Ladmiral (1979 : 20) fait également remarquer que « l'équivalence n'est pas autre chose qu'une modulation lexicalisée », que « le concept d'équivalence a une validité extrêmement générale et qu'il tend à désigner toute opération de traduction », enfin que « l'adaptation n'est déjà plus une traduction. »

Pour Chuquet et Paillard (1987 : 10), les définitions données par Vinay et Darbelnet sont floues. Ils estiment, par exemple, « difficile de l'isoler [l'équivalence] en tant que procédé de traduction, dans la mesure où elle fait entrer en jeu des facteurs socio-culturels et subjectifs autant que linguistiques. »

Larose (1989 : 45) souligne également les faiblesses de ces procédés en reprenant les exemples donnés par Vinay et Darbelnet : « Dans l'exemple *He swam across the river* / "Il traversa la rivière à la nage", lequel a fait plusieurs fois le tour de la terre, pour reprendre l'expression de Pergnier, Vinay et Darbelnet ont prétendu que *swam* était concret et que "traversa" était abstrait, selon justement l'hypothèse de la vision du monde (quoi de plus concret que de se faire "traverser" le cœur par une balle !). Cet exemple, de même que celui portant sur le "film de l'action" (par ex. : *He gazed out of the open door into the garden* / "Il a regardé dans le jardin par la porte ouverte"), repose sur des bases fragiles. »

Pour pallier les lacunes de cette approche, Larose (1989 : 26) propose le *sémiotème* comme unité de traduction : « On ne traduit pas des unités d'une langue par des unités d'une autre langue mais, comme le fait remarquer

Jakobson (1963 : 80), des messages d'une langue en des messages d'une autre langue. [...] L'analyse en unités de traduction doit donc se libérer du signifiant. Et, bien qu'au niveau lexical l'analyse componentielle permette de résoudre de nombreux problèmes, c'est plutôt vers la découverte d'unités sémiotiques, de "sémiotèmes" pourrait-on dire, qu'il faudrait se tourner. »

Bref, l'approche « stylistique comparée » a fini par être abandonnée parce qu'elle était orientée vers le transcodage, c'est-à-dire vers des équivalences virtuelles de mots au lieu de rechercher des équivalences de messages. De plus, en établissant *a posteriori* une taxinomie des écarts et des difficultés de traduction entre l'anglais et le français, elle s'est éloignée des équivalences textuelles qui sont au fondement du processus de traduction.

1.2. L'approche « linguistique théorique »

Dans *Les Problèmes théoriques de la traduction* (1963), Georges Mounin consacre la linguistique comme cadre conceptuel de référence pour l'étude de la traduction. Le point de départ de sa réflexion est que la traduction est « un contact de langues, un fait de bilinguisme » (Mounin 1963 : 4).

Son souci premier est la scientificité de la discipline, ce qui le conduit à poser une question lancinante pour l'époque : « l'étude scientifique de l'opération traduisante doit-elle être une branche de la linguistique ? » (Mounin 1963 : 10).

Outre l'appellation contestable d'« opération traduisante » (car seul le sujet est traduisant !), cette question du rattachement de la traductologie occupe totalement les esprits à une époque où la linguistique triomphe partout, notamment sous l'effet du structuralisme. Mounin lui-même précise, dans sa thèse de doctorat qu'il soutient en 1963, qu'il « étudie, à la lumière de la linguistique générale contemporaine, essentiellement structuraliste, les problèmes généraux de la traduction ».

Obnubilé par la linguistique, Mounin (1963 : 16) répond de façon dogmatique à sa propre question : « Les problèmes théoriques posés par la légitimité ou l'illégitimité de

l'opération traduisante, et par sa possibilité ou son impossibilité, ne peuvent être éclairés en premier lieu que dans le cadre de la science linguistique ».

En réalité, l'objectif de Mounin est de faire accéder la traductologie au rang de « science » mais il ne voit pas d'autre possibilité que de passer par la linguistique. C'est pourquoi « il revendique pour l'étude scientifique de la traduction le droit de devenir une branche de la linguistique » (Mounin 1976 : 273).

Dans cette optique, son ouvrage est structuré suivant des distinctions binaires qui relèvent de la linguistique théorique : 1) Linguistique et traduction, 2) Les obstacles linguistiques, 3) Lexique et traduction, 4) "Visions du monde" et traduction, 5) Civilisations multiples et traduction, 6) Syntaxe et traduction.

Pour traiter ces aspects, Mounin (1976 : 273) passe en revue les principales théories linguistiques de l'époque (Saussure, Bloomfield, Harris, Hjelmslev) pour affirmer la légitimité d'une étude scientifique de la traduction : « Plusieurs grandes théories linguistiques modernes [...] ont montré combien la saisie des significations – pour des raisons non plus littéraires et stylistiques mais proprement linguistiques et même sémiologiques – est, ou peut être, très difficile, approximative, hasardeuse. [...] Elles n'ont entamé, cependant, ni la légitimité théorique, ni la possibilité pratique des opérations de traduction » (Mounin 1963 : 39).

La question de l'intraduisible occupe une place importante dans la réflexion de Mounin, mais sa réponse est nuancée. Selon lui, « la traduction n'est pas toujours possible... Elle ne l'est que dans une certaine mesure et dans certaines limites, mais au lieu de poser cette mesure comme éternelle et absolue, il faut dans chaque cas déterminer cette mesure, décrire exactement ces limites » (Mounin 1963 : 273).

En d'autres termes, les limites de la traduction ne doivent pas être appréciées de façon théorique dans l'absolu mais examinées au cas par cas : « Au lieu de dire, comme les anciens praticiens de la traduction, que la traduction est toujours possible ou toujours

impossible, toujours totale ou toujours incomplète, la linguistique contemporaine aboutit à définir la traduction comme une opération, relative dans son succès, variable dans les niveaux de la communication qu'elle atteint » (Mounin 1963 : 278).

Cette dernière phrase a été parfois reprise comme une définition acceptable de la traduction. Elle présente néanmoins l'inconvénient de sortir la traduction du champ de la linguistique pour la rattacher à celui de la communication, étant entendu que cette dernière connaît aujourd'hui un essor équivalent à celui de la linguistique au siècle dernier.

1.3. L'approche linguistique appliquée

La linguistique appliquée est une branche de la linguistique qui s'intéresse davantage aux applications pratiques de la langue qu'aux théories générales sur le langage. Pendant longtemps, la traduction a été perçue comme une chasse gardée de la linguistique appliquée. L'exemple type de cette approche est le livre de Catford intitulé *A Linguistic Theory of Translation* (1965), dont le sous-titre est sans ambiguïté quant à la nature de l'approche : *Essay in Applied Linguistics* (essai de linguistique appliquée).

Catford (1965 : 7) affirme son intention de se concentrer sur « l'analyse de ce que la traduction est » afin de mettre en place une théorie qui soit suffisamment générale pour être applicable à tous les types de traductions. Dans sa préface, il justifie son approche linguistique : « Comme la traduction a trait au langage, l'analyse et la description des processus de traduction doivent recourir essentiellement aux catégories mises en œuvre pour la description des langues. »

À noter ici que Catford veut étudier les « processus de traduction » en ayant recours à la linguistique appliquée, mais il estime néanmoins que la traductologie doit être rattachée à la linguistique comparée : « La théorie de la traduction s'intéresse à un certain type de relation entre les langues et elle est, par conséquent, une branche de la linguistique comparée » (Catford 1965 : 20).

Bref, pour Catford, il existe une théorie générale du langage dont la traduction n'est qu'un cas particulier. Elle est une relation inter-langagière dont le fondement est la substitution de textes : « La traduction est une opération réalisée sur les langues : un processus de substitution d'un texte dans une langue par un texte dans une autre langue » (Catford 1965 : 1).

À partir de cette conception, Catford distingue divers types de traductions :

1) La traduction « intégrale », par opposition à la traduction « partielle », parce qu'elle s'effectue au niveau des syntagmes et non pas des mots simples.

2) La traduction « totale », par opposition à la traduction « restrictive », parce qu'elle concerne les niveaux du langage et non pas des usages particuliers.

Malgré son intérêt théorique, cette typologie sera critiquée pour deux raisons : d'une part, parce que les traductologues sont unanimes sur le fait que la traduction « totale » n'existe pas et qu'il s'agit d'une vue de l'esprit ; en pratique, il n'y a que des traductions « partielles » parce qu'il ne saurait y avoir identité de signification interlinguistique ; d'autre part, parce qu'il s'agit davantage, dans cette typologie, de correspondances formelles que d'équivalences à proprement parler ; la traduction ne peut se réduire à la concordance de la forme au contenu des langues visées.

En réalité, l'approche linguistique de Catford – appliquée à la traduction – reflète surtout l'état de la théorie linguistique à son époque. Ainsi, la dimension « dynamique » de la traduction, mise en évidence par Nida, est totalement absente de son approche. Il faut attendre l'affirmation de la sociolinguistique et de la linguistique textuelle pour saisir les liens existant entre les niveaux du texte et les réalités extra-textuelles.

1.4. L'approche sociolinguistique

La sociolinguistique étudie la langue dans son contexte social à partir du langage concret. Apparue dans les années 1960 aux États-Unis sous l'impulsion de Labov, Gumperz et Hymes,

elle a bénéficié de l'apport de la sociologie pour l'étude du langage. Parmi ses centres d'intérêt, on trouve les différences socioculturelles et l'analyse des interactions, mais aussi les politiques linguistiques et l'économie de la traduction ; bref, tout ce qui a trait au traducteur et à l'activité de traduction dans son contexte social.

Dans *Les Fondements sociolinguistiques de la traduction* (1978), Maurice Pergnier s'interroge sur la nature de la traduction en mettant en exergue le caractère ambigu du terme-même : « Le phénomène recouvert par le terme de traduction ne comporte pas, en dépit des apparences, de frontières nettes et bien définies » (Pergnier 1978 : 2).

Ce constat l'amène à distinguer trois acceptions de la traduction :

1) Le terme désigne un « résultat », c'est-à-dire le produit fini : le texte traduit est une traduction.

2) Le terme désigne une « opération », c'est-à-dire la manière de traduire : ainsi, l'opération de reformulation mentale est une traduction.

3) Le terme désigne une « comparaison », c'est-à-dire la mise en parallèle de deux idiomes : les deux objets comparés sont des traductions.

Pergnier (1978 : 3) précise cependant que « si ces trois aspects se supposent les uns les autres et constituent trois facettes du même phénomène, ils n'en sont pas moins irréductibles aux mêmes modes d'approche. »

S'agissant de l'approche la plus à même de rendre compte de la traduction, Pergnier (1978 : 7) souligne l'intérêt mais aussi les limites de l'approche linguistique : « S'il n'est pas possible de mettre en doute que la traduction relève bien de la linguistique, en tant qu'elle s'opère *sur* et *par* le langage, il faut souligner cependant que l'usage qui est fait du terme linguistique, s'agissant des problèmes de la traduction, est la plupart du temps restrictif. »

Pour lui, la traduction couvre le même champ de problématiques langagières que la linguistique avec, en plus, une ouverture sur

Le refus de la linguistique

L'École de Paris, par la voix de Seleskovitch et Lederer, réfute la légitimité du recours exclusif à la linguistique pour l'étude de la traduction : « Quels qu'aient été les mérites de la linguistique [...] elle ne peut prétendre expliquer la complexité de la traduction [...] les linguistiques structurales et génératives ont été muées par ce qui nous apparaît aujourd'hui comme un complexe d'infériorité à l'égard des sciences exactes. Elles se sont efforcées de façon quasi obsessionnelle de réifier la langue. En en faisant un objet observable de façon objective, elles se voulaient scientifiques. En se limitant au mesurable, quantifiable et prévisible, elles ont sacrifié l'essentiel du langage : son emploi en situation par un individu pensant » (Lederer 1994 : 92).

2. L'APPROCHE HERMÉNEUTIQUE

L'herméneutique est un mot forgé à partir du grec « hermèneuein » – qui signifie à l'origine « comprendre, expliquer » – mais qui a fini par désigner un courant et une méthode d'interprétation initiée par les auteurs romantiques allemands. Le principal promoteur de cette méthode dans le domaine de la traduction est Friedrich Schleiermacher (1767-1834).

Pour lui, la traduction doit être fondée sur un processus de compréhension de type empathique, dans lequel l'interprétant se projette dans le contexte concerné et s'imaginer à la place de l'auteur pour essayer de ressentir ce qu'il a senti et réfléchir comme lui. Loin d'objectiver le texte en maintenant une distance critique, le traducteur est invité à l'aborder de façon subjective et à adopter un point de vue interne pour être le plus proche possible de la « source ». Bref, la métaphore-clé du courant herméneutique pourrait être : « se mettre dans la peau de l'auteur ».

L'herméneutique traductionnelle selon Steiner

Dans *After Babel* (1975), George Steiner affirme que « comprendre, c'est traduire ». C'est même

d'autres disciplines : « C'est bien la linguistique, mais une linguistique qui se déploie dans toutes les directions que suggère son objet, jusqu'à ses confins où elle rejoint d'une part la sociologie et l'anthropologie et, à l'autre extrême, la neurologie et la biologie » (Pergnier 1978 : 11).

Il fait ainsi le constat implicite de l'insuffisance des outils conceptuels de la linguistique et éprouve le besoin de faire appel à d'autres disciplines pour appréhender le phénomène traductologique. Il en arrive à la conclusion que « la traduction est – on l'a souvent dit – la meilleure 'lecture' qui puisse être faite d'un message » (Pergnier 1978 : 479).

le titre du premier chapitre de son livre. Dans cette perspective, il entend explorer « un nouveau terrain pour la pensée, celui d'une ontologie de la compréhension à partir d'une grammaire et d'une poétique du traduire » (Steiner 1975 : 9). Le sous-titre anglais du livre (*Aspects of Language and Translation*) ne rend pas suffisamment compte de ce programme philosophique, à l'inverse du sous-titre de la version française, plus précis et plus explicite : *Une Poétique du dire et de la traduction*.

Or comprendre nécessite d'interpréter, et cette interprétation est indispensable à tous les niveaux, de l'établissement du texte jusqu'au choix final des équivalences. Pour illustrer cette impérieuse nécessité, Steiner cite un extrait de Shakespeare qui exige une recherche préalable à tout travail de traduction. Pour pouvoir traduire cet extrait, il faut établir l'original, car celui-ci n'a pas une forme figée et unique, étant donné les variations entre le « manuscrit » publié par Shakespeare en 1623 et les versions imprimées par la suite. Le traducteur est contraint, dans ce cas précis, à faire « au sens plein des termes, œuvre d'interprétation et de création ». Il faut choisir entre plusieurs versions, ce qui revient à décider, dans une certaine mesure, de la forme de l'original qu'on traduira.

De plus, il n'est pas prouvé que Shakespeare adoptait, pour tous les mots, le sens généralement reconnu, ce qui revient à dire que le traducteur doit interpréter l'idiome de l'auteur dans un sens qui ne contrevient pas au contexte historique. Or, cette tâche est périlleuse car « toute lecture approfondie d'un texte du passé d'une langue ou d'une littérature est un acte d'interprétation aux composantes multiples » (Steiner 1975 : 197).

Pour mesurer la difficulté de l'interprétation en traduction, Steiner (1975 : 45) rappelle quelques évidences : tout d'abord, « il n'est pas deux lectures, pas deux traductions identiques » ; ensuite, « le travail de traduction est constant, toujours approximatif » ; enfin, « tout modèle de communication est en même temps modèle de traduction ».

Pour Steiner (1975 : 45), ces trois champs conceptuels que sont la traduction, le langage et la communication, sont intrinsèquement liés : « Correctement interprétée, la traduction est une portion de la courbe de communication que tout acte de parole mené à bien décrit à l'intérieur d'une langue. [...] À l'intérieur d'une langue ou d'une langue à l'autre, la communication est une traduction. Étudier la traduction, c'est étudier le langage. »

L'on pense immédiatement à la linguistique pour l'étude de la traduction. Mais Steiner de préciser aussitôt : « la linguistique en est encore au stade des hypothèses mal dégrossies en ce qui concerne les questions essentielles ». Exit donc la linguistique, place à l'herméneutique : « À considérer la traduction comme une herméneutique de l'élan, de la pénétration, de la mise en forme et de la restitution, on dépasse le modèle stérile à trois volets qui domine tout au long de sa théorie et de son histoire. »

C'est pourquoi le parcours herméneutique proposé par Steiner se déroule en quatre temps : d'abord, « un élan de confiance » qui enclenche toute compréhension ; ensuite, vient le temps de « l'agression, de l'incursion, de l'extraction » ; la troisième phase est l'« incorporation au sens fort du terme » ; enfin, l'acte herméneutique doit établir une compensation, « une réciprocité qui recrée l'équilibre » (Steiner 1975 : 277-281).

Lors de la première phase herméneutique, le traducteur « se soumet » au texte source et lui « fait confiance » en se disant qu'il doit bien « signifier » quelque chose, malgré son caractère totalement « étranger » de prime abord. S'il ne place pas d'emblée sa foi dans le texte, il ne pourra pas le traduire ou bien fera des traductions littérales et indigestes.

La deuxième phase est celle de « l'agression ». Après s'être mis en confiance, le traducteur s'attaque au texte, « fait une incursion » pour extraire le sens qui l'intéresse. Il n'est plus dans une position passive mais active et conquérante. Steiner convoque Hegel et Heidegger pour confirmer la nature agressive de toute appropriation du sens.

La troisième phase est celle de « l'incorporation ». Elle est encore plus agressive que la précédente, car le traducteur rentre chez lui – dans sa tribu – avec le butin conquis (le sens qu'il a bien voulu extraire et emporter dans sa langue). S'il s'arrête à cette étape, il produira des « traductions assimilatrices » qui gommant toute trace de l'origine étrangère.

La quatrième phase est celle de la « restitution » : ici, le traducteur retrouve la paix intérieure et recherche la fidélité au texte en se faisant exégète. Il acquiert la mesure de sa responsabilité et rétablit l'équilibre des forces entre la source et la cible. Bref, il « restitue » ce qu'il avait volé, répare ce qu'il avait détruit, par souci éthique.

Cette herméneutique quadripartite, motivée par la volonté de dépasser les schémas anciens, offre l'avantage de l'innovation et du dynamisme. Mais elle ne permet pas d'atteindre la « traduction parfaite », en raison du caractère foncièrement polysémique, évolutif et imprécis du langage. Steiner (1975 : 292) doit se contenter de la « bonne traduction » qui n'est pas plus aisée à réaliser pour autant : « La bonne traduction se définit comme celle où la dialectique de l'impénétrable et de la progression, de l'étrangeté irréductible et du terroir ressenti n'est pas résolue mais demeure expressive. »

La dimension dialectique que Steiner a tenté d'instaurer dans son herméneutique de la

traduction grâce à ce mouvement en quatre temps ne doit pas masquer la violence des phases mentionnées plus haut. Les deux phases centrales du processus, « l'agression » et « l'incorporation », ne laissent aucun doute quant au caractère conquérant de la

3. LES APPROCHES IDÉOLOGIQUES

L'idéologie est un ensemble d'idées orientées vers l'action politique. L'approche idéologique a connu un essor important dans le sillage du courant culturaliste, qui a mis les études sur les rapports de pouvoir au centre de ses préoccupations. Le domaine de la traduction a été maintes fois analysé suivant ce paradigme particulier. Plusieurs questions ont été posées à ce sujet : la traduction est-elle motivée idéologiquement ? Comment faire la différence entre « culture » et « idéologie » dans une traduction ? Comment séparer notre vision du monde de l'idéologie qui peut entacher la traduction ? La traduction est-elle toujours idéologique ?

Autant de questions qui ont reçu des réponses variables dans lesquelles se mêlent des considérations hétéroclites concernant des aspects différents : 1) la « censure » des traductions ; 2) l'« impérialisme » culturel ; 3) le « colonialisme » européen. En tout cas, on est loin de l'activité de traduction comme « médiation culturelle » ou encore comme « dialogue des cultures ». En définitive, les approches idéologiques apparaissent elles-mêmes comme marquées par le sceau de l'idéologie.

Berman (1984) fait une distinction entre les traductions « ethnocentriques », qui mettent en avant le point de vue de la cible (langue d'arrivée), et les traductions « hypertextuelles », qui privilégient les liens implicites entre les textes des différentes cultures.

De son côté, Penrod (1993 : 39) distingue deux grandes tendances idéologiques : la « naturalisation » des éléments contenus

traduction ni quant à la violence exacerbée qui l'accompagne. Ce n'est pas un hasard d'ailleurs si le livre de Steiner a ouvert la voie aux études idéologiques sur la traduction, notamment de la traduction comme reflet de l'impérialisme et/ou du colonialisme.

dans la traduction et « l'exotisation » qui préserve les éléments originaux tels quels. L'auteur écrit : « Comme nous sommes toujours amenés, en traduisant, à prendre position concernant les autres langues et cultures, nous devons être sans cesse vigilants quant à la position présumée. »

En réalité, derrière l'approche idéologique se profile le vieux débat sur la « fidélité » à la source, lequel débat oppose la traduction « littérale » à la traduction « libre ». Les tenants de cette approche cherchent simplement à qualifier sur le plan politique les choix de traduction qui sont faits à un moment donné concernant un texte ou une œuvre particulière.

Dans cette perspective, Lefevre (1992 : 39) écrit : « À chaque niveau du processus de traduction, il est possible de montrer que lorsque les considérations linguistiques entrent en conflit avec des considérations d'ordre idéologique ou poétologique, ces dernières ont tendance à l'emporter. » En écrivant cela, il pensait surtout à la censure des œuvres considérées comme « osées » dans certaines cultures.

De son côté, Niranjana (1992 : 3) pense au colonialisme européen et met en cause la représentation de l'autre dans les œuvres traduites. Pour lui, « la traduction renforce les représentations hégémoniques du colonisé ». L'auteur dénonce la « répression de la différence » dans les traductions des « colonisateurs » et estime que certaines représentations ne laissent aucun doute sur la nature idéologique de la « trahison ». Il sera conforté dans cette optique par

l'étude de Tymoczko (1999) concernant les traductions vers l'anglais de la littérature irlandaise.

Cependant, l'analyse du phénomène doit être contextualisée ici, car il est évident que la traduction n'échappe pas à son temps et qu'elle suit l'évolution idéologique de son époque. Kelly (1979 : 70-74) montre qu'il est possible de réinterpréter toute l'histoire de la traduction en adoptant un point de vue idéologique ou politique. L'auteur prend comme exemple le passage de la traduction à dominante « littérale » au Moyen Âge vers un mode de traduction plus « libre » à partir de la Renaissance.

Dans le même état d'esprit, il ne semble pas étonnant que les traductions de l'époque romantique soient « romanticisées » ni que les traductions de l'époque communiste soient « révisées » selon les dogmes du communisme.

Ainsi, le linguiste russe Fedorov, qui avait écrit l'un des premiers ouvrages sur la théorie de la traduction (1958 : 91), estimait que les réflexions de Lénine en la matière étaient de la plus haute importance pour tous ceux qui s'intéressent à la traduction. Lénine considérait, en effet, que la meilleure occupation pour un intellectuel en prison était de traduire des romans dans un sens puis de les retraduire dans l'autre sens. C'était l'un de ses « conseils les plus avisés », selon Fedorov.

La théorie marxiste de la traduction est en soi une excroissance idéologique du communisme. Dans sa version standard, la traduction est décrite comme une activité dialectique où la langue source occupe la fonction de la « thèse », par opposition à la langue cible qui joue le rôle de « l'antithèse », afin que le conflit soit résolu dans la « synthèse » que représente la traduction.

Certains théoriciens occidentaux ont été également critiqués pour leur approche de la traduction qui se voulait « objective » et « neutre » alors qu'elle dissimulait, selon leurs détracteurs, une dimension idéologique latente. C'est le cas d'Eugene Nida, promoteur

Idéologie et traduction selon Meschonnic

Dans *Pour la poétique II* (1973), Henri Meschonnic insiste sur l'importance de l'idéologie dans l'étude de la traduction : « La théorie de la traduction des textes se situe dans le travail, fondamental pour l'épistémologie, sur les rapports entre pratique empirique et pratique théorique, écriture et idéologie, science et idéologie. [...] Une théorie translinguistique de l'énonciation consiste dans l'interaction entre une linguistique de l'énonciation [...] et une théorie de l'idéologie » (Meschonnic 1973 : 305).

Pour lui, la notion de « transparence » de la traduction reflète simplement l'ignorance du traducteur, car la traduction n'est autre chose que la « ré-énonciation spécifique d'un sujet historique » (proposition 11) : « L'illusion de la transparence appartient au système idéologique caractérisé par les notions liées d'hétérogénéité entre la pensée et le langage » (Meschonnic 1973 : 305).

Selon lui, la « ré-énonciation » peut prendre deux formes, le décentrement ou l'annexion : « Le décentrement est un rapport textuel entre deux textes dans deux langues-cultures. [...] L'annexion est l'effacement de ce rapport, l'illusion du naturel. [...] Il [le traducteur] transpose l'idéologie dite dominante dans une pratique de l'annexion » (1973 : 307). Dans ses formes les plus exacerbées, cette « annexion » relève de l'impérialisme : « Un impérialisme culturel tend à oublier son histoire, donc à méconnaître le rôle historique de la traduction et des emprunts dans sa culture » (Meschonnic 1973 : 307).

Pour donner des exemples de cet impérialisme culturel dans la pratique de la traduction, Meschonnic cite deux formes communes de décentrement et d'annexion : « La poétisation (ou littérisation), choix d'éléments décoratifs selon l'écriture collective d'une société donnée à un moment donné, est une des pratiques les plus courantes de cette domination esthétisante. De même la réécriture : première traduction "mot à mot" par un qui sait la langue de départ mais qui ne parle pas le texte, puis rajout de la "poésie" par un qui

parle le texte mais pas la langue » (1973 : 307). En guise d'illustration, il donne un exemple symptomatique de ces défauts de traduction : « Un langage-système [...] n'est pas un langage poétisé et factice comme *Le Cantique des cantiques* de Chouraqui » (Meschonnic 1973 : 308).

Pour justifier cette position, Meschonnic insiste sur le lien indéfectible dans le cadre de la traduction entre écriture et idéologie : « une théorie et une pédagogie des textes, désesthétisés, désacralisés, travaillant à une sémantique théorique du langage poétique et aux rapports entre écriture et idéologie, peut transformer le statut théorique, la pratique et le statut sociologique de la traduction » (Meschonnic 1973 : 323).

4. L'APPROCHE POÉTOLOGIQUE

La poétique est l'étude de l'art littéraire en tant que création verbale. Ainsi, Tzvetan Todorov distingue trois grandes familles de théories de la poésie dans la tradition occidentale : le premier courant développe une conception rhétorique qui considère la poésie comme un ornement du discours, un « plus » ajouté au langage ordinaire ; le deuxième courant conçoit la poésie comme l'inverse du langage ordinaire, un moyen de communiquer ce que celui-ci ne saurait traduire ; le troisième met l'accent sur le jeu du langage poétique qui attire l'attention sur lui-même en tant que création davantage que sur le sens qu'il véhicule.

Dans cette perspective, la traduction de la poésie occupe une place de choix. Certains traductologues en ont fait une problématique centrale de leur réflexion. Ainsi, dans *Un Art en crise* (1982), Efim Etkind estime que la traduction poétique passe par une crise profonde dont il essaie de comprendre les causes. Plusieurs conclusions ressortent de son étude.

En premier lieu, il y a la rationalisation caractéristique de l'approche française : « Le mal dont souffre depuis longtemps la traduction poétique française porte un

du concept d'équivalence dynamique, qui a été accusé par Meschonnic (1986 : 77) de « pseudo-pragmatisme » et par Gentzler (1993 : 59) de cacher son côté « protestant » derrière son approche linguistique.

Bref, dans le cadre de l'approche idéologique, tout peut être idéologisé, c'est-à-dire recevoir une interprétation orientée et politisée : les éléments omis par le traducteur, l'identité du commanditaire, le contrôle du processus de traduction, etc. Certes, cette approche a montré de façon irréfutable l'illusion de la « neutralité » du traducteur, mais à trop rechercher l'idéologie partout, elle risque de réduire à néant tout idéal de dialogue interculturel par le biais de la traduction.

nom : c'est la rationalisation systématique de l'original, qui ignore l'unité irrédicible de chaque poème » (Etkind 1982 : 13).

Ensuite, il y a un état de défonctionnalisation : « L'absence de fonction est le défaut le plus répandu de la littérature de la traduction. L'origine de ce phénomène, qu'on pourrait appeler défonctionnalisation, il faut la chercher dans la nécessité de publier ». À vouloir publier des traductions à tout prix – souvent au mépris des règles déontologiques les plus élémentaires – les traducteurs ne font qu'augmenter la masse des versions sans fonction sociale.

Enfin, il y a l'abstraction excessive de la réflexion traductologique qui n'aide pas les praticiens : « Au cours de ces dernières années ont surgi, et ont disparu aussi vite, un grand nombre de théories fort abstraites ; leur multitude comme la complexité sans cesse croissante de la terminologie employée n'ont rien fait pour améliorer la pratique de la traduction » (Etkind 1982 : 19).

Pour toutes ces raisons, Etkind regrette l'absence d'une véritable critique – comme il en existe pour les œuvres littéraires –

susceptible de juger les traductions réalisées : « Si la traduction des vers est aujourd'hui en pleine crise, cela est dû, entre autres raisons, à l'inexistence de la critique... Tant qu'il n'existera pas de critique, continueront à paraître en toute impunité, les unes après les autres, des traductions qui trompent le lecteur » (Etkind 1982 : 28).

Etkind précise d'ailleurs qu'il a entrepris son essai de poétique pour démontrer les différentes options qui existent pour traduire la poésie. Il existe, en effet, en matière de traduction poétique, deux grands courants représentés par deux poètes majeurs de la littérature française : Charles Baudelaire (1821-1867) et Paul Valéry (1871-1945).

Pour Baudelaire (1859), il n'est pas possible de traduire la poésie autrement que par de la prose rimée : « Dans le moulage de la prose appliqué à la poésie, il y a nécessairement une affreuse imperfection ; mais le mal serait encore plus grand dans une singerie rimée » (cité dans Etkind 1982 : 247).

À l'inverse, pour Valéry (1968), il ne suffit pas de traduire le sens poétique ; il faut tenter de rendre la forme jusque dans la prosodie : « S'agissant de poésie, la fidélité restreinte au sens est une manière de trahison. Que d'ouvrages de poésie réduits en prose, c'est-à-dire à leur substance significative, n'existent littéralement plus [...] Un poème au sens moderne [...] doit créer l'illusion d'une composition indissoluble de sons et de sens » (cité dans Etkind 1982 : 253).

Etkind critique la conception baudelairienne qui appelle à la traduction de la poésie « dans le moulage de la prose » et se place résolument du côté de Valéry qui fait de la signification l'un des attributs subalternes du langage poétique, en se fondant sur sa propre expérience de poète : « Je m'assurais que la pensée n'est qu'accessoire en poésie et que le principal d'une œuvre en vers, que l'emploi même du vers proclame, c'est le tout, la puissance résultante des effets composés de tous les attributs du langage » (cité dans Etkind 1982 : 257).

Traduire le « tout » poétique

Etkind met en cause l'opposition entre le « fond » et la « forme », qu'il accuse de tous

les maux : « C'est très précisément cette distinction entre le fond et la forme qui est à l'origine de la crise traversée par la traduction poétique en France » (Etkind 1982 : 10).

Refusant de privilégier l'une par rapport à l'autre, il déplace le débat au niveau de la prosodie et de la sonorité, pour lui définir les de la poésie : « La poésie, c'est l'union du sens et des sons, des images et de la composition, du fond et de la forme. Si, en faisant passer le poème dans une autre langue, on ne conserve que le sens des mots et les images, si on laisse de côté les sons et la composition, il ne restera rien de ce poème. Absolument rien. » (Etkind 1982 : 11).

Etkind estime qu'on ne traduit pas des mots en d'autres mots, mais du mental en verbal : « Tout langage est déjà infidélité par rapport au mental [...] Lire un poème, c'est donc un peu le traduire... » Après avoir insisté sur la lecture, il met en parallèle le travail du traducteur avec celui du peintre : « La traduction n'est pas une technique de reproduction mais un art, c'est-à-dire une activité qui crée une chose à partir d'une autre. [...] Le poète lui-même n'avait-il pas été déjà de la même manière le peintre de sa propre aventure mentale ? Il l'avait mise en mots [...] il avait uni la vérité d'émotion à une beauté verbale. Le traducteur tentera à son tour une peinture de cette peinture en la transposant dans un coloris nouveau où il s'efforcera de conserver les relations et l'effet général de l'œuvre primitive ».

Pour parvenir à cette traduction « artistique », Etkind énonce quelques principes permettant de bien traduire la poésie sur le mode pictural : « Établir la dominante, choisir au plus juste ce qui doit être sacrifié, tels sont les principes premiers de l'art du traducteur » (Etkind 1982 : 12). Ainsi conçue, la traduction se confond avec l'écriture et le traducteur devient auteur à part entière : « Il n'y a pas de traduction mais création, et création grâce à la littéralité absolue » (Etkind 1982 : 255).

Cette « littéralité absolue » peut inquiéter le traducteur, mais Etkind (1982 : 257) s'empresse de préciser : « Le traducteur qui s'est identifié à l'auteur de l'original éprouve non plus une sensation de paralysie mais, soudain,

La poétique de la traduction selon Meschonnic

Dans *Pour la poétique II* (1973), Henri Meschonnic accorde une grande place à la « poétique de la traduction », qu'il veut libérer du dualisme qui oppose la « théorie » à la « pratique ». Pour cela, il fait appel aux textes de Walter Benjamin et propose de concevoir « la traduction comme la pratique d'une théorie du signifiant », parce qu'« il n'y a plus, ici, antagonisme entre une activité réflexive et une pratique, mais une homogénéité dialectique. Traduire n'est pas détruire. C'est ici montrer qu'un texte continue » (Meschonnic 1973 : 301).

Pour conforter cette opinion, il commence par interroger certaines idées reçues sur la traduction poétique. Le caractère intraduisible de la poésie, par exemple, est un cliché qui apparaît chez Coleridge en 1817, mais qui est devenu depuis un lieu commun, bien que l'histoire de la traduction en démontre l'inanité (Meschonnic 1973 : 351).

Il en est de même du statut du traducteur qui apparaît faussement paradoxal : « un traducteur qui n'est que traducteur n'est pas traducteur, il est introducteur ; seul un écrivain est un traducteur (...) Ce n'est pas encore un truisme pour tous que de dire que traduire un poème est écrire un poème, et doit être cela d'abord » (Meschonnic 1973 : 354).

Pour corriger ces idées reçues, Meschonnic fait des propositions théoriques fortes visant une poétique de la traduction, qu'il énonce en 36 points. En voici les plus importants :

- 1) « Traduire un texte n'est pas traduire de la langue, mais traduire un texte dans sa langue. »
- 2) « La poésie n'est pas plus difficile à traduire que la prose. La notion de la difficulté de la poésie, qui se présente aujourd'hui comme ayant toujours eu cours, est datée. Elle inclut une confusion entre vers et poésie. »
- 3) « La traduction n'est plus définie comme transport du texte de départ dans la littérature

de liberté ; de cette liberté de création, telle qu'en use le poète [...] dans la mesure où l'art de la traduction est avant tout l'art d'accepter tel sacrifice, de trouver telle compensation, de faire telle trouvaille, le traducteur-créateur se sent, dans les limites des obligations imposées, le maître de ces opérations, et donc du texte ».

Pour ne pas se sentir prisonnier de l'original, Etkind propose de ne pas se focaliser sur un aspect en particulier du poème, ni sur le sens, ni sur les sons, ni sur les images. Il faut simplement prendre conscience que « le texte forme un tout et il [le traducteur] doit absolument redonner à ce tout, dans sa propre langue, sa fonction, en respectant la forme et la pensée » (Etkind 1982 : 261).

En traduction poétique, il s'agit ainsi de re-création au sens fort du terme. Etkind est convaincu : « Si la création verbale est possible, alors la recréation l'est tout autant. La difficulté de la première est d'incarner le principe spirituel dans la matière du mot ; la difficulté de la seconde, moins philosophique, est de trouver pour telle ou telle réalité spirituelle une autre enveloppe de mots. Mais la création verbale a déjà montré que cette incarnation était possible » (Etkind 1982 : 255).

Suivant cette conception, Etkind distingue plusieurs types de traduction :

- « 1. La traduction en prose qui ne prétend pas être une oeuvre d'art : elle se contente de transmettre le contenu sémantique. Je l'appellerai traduction en prose d'information.
2. La traduction en prose qui vise à reproduire le système artistique sans s'attarder aux difficultés particulières du rythme et de la rime. Je l'appellerai traduction en prose artistique.
3. La traduction en vers de type intermédiaire. Elle ne prétend pas à une existence autonome, elle n'a de sens qu'en regard de l'original [...] Ce genre de traduction peut s'appeler traduction versifiée d'information.

du texte d'arrivée ou inversement transport du lecteur d'arrivée dans le texte de départ (double mouvement, qui repose sur le dualisme du sens et de la forme qui caractérise empiriquement la plupart des traductions), mais comme travail dans la langue, décentrement, rapport interpoétique entre valeur et signification. »

4) « On construit et on théorise un rapport de texte à texte, non de langue à langue. Le rapport interlinguistique vient par le rapport intertextuel, et non le rapport intertextuel par le rapport interlinguistique. »

5. L'APPROCHE TEXTUELLE

L'approche textuelle part du postulat que tout discours peut être « mis en texte ». Qu'il s'agisse d'une interaction orale ou écrite, le résultat est le même : c'est un « texte » qui possède des caractéristiques propres et un sens précis. Il en découle que toute traduction est censée être précédée d'une analyse textuelle, au moins au niveau typologique, pour assurer la validité de la compréhension – et donc de l'interprétation – qui s'ensuit. Mais il existe plusieurs perspectives d'étude du « texte », ce qui rend l'analyse traductologique compliquée :

- 1) Le *type* de texte détermine la nature et les modalités de la traduction ;
- 2) La *fonction* envisagée pour le texte détermine la traduction ;
- 3) La *finalité* du texte détermine la traduction ;
- 4) Le *sens* du texte détermine la traduction ;
- 5) Le *contexte* ou le cadre du texte détermine la traduction ;
- 6) L'*idéologie* du texte détermine la traduction.

En raison de la multiplicité des points de vue et de la diversité des perspectives textuelles, plusieurs traductologues se sont orientés vers une approche plus spécifiquement discursive de la traduction.

4. La traduction en vers, visant à remplacer l'original pour le lecteur ignorant de la langue de départ, à produire sur lui, en tout ou en partie, l'impression même que l'original produit sur un Anglais. Cela, c'est la traduction artistique en vers » (Etkind 1982 : 211).

Pour Etkind, ces quatre types de traduction permettent de déterminer avec précision la nature de l'opération dont il est réellement question dans la pratique.

L'analyse du discours offre, en effet, un cadre d'étude plus rigoureux pour aborder les problèmes de traduction. Du point de vue de la linguistique, le terme « discours » recouvre non seulement la structure et l'organisation des productions langagières, les relations et les différences entre les séquences, mais aussi l'interprétation de ces séquences et la dimension sociale des interactions.

Dans cette perspective, Delisle (1980 : 22) a proposé une méthode de traduction fondée sur l'analyse du discours, mais il s'est intéressé exclusivement aux « textes pragmatiques » qu'il définit ainsi : « Les écrits servant essentiellement à véhiculer une information et dont l'aspect littéraire n'est pas dominant. »

À travers l'analyse du discours, Delisle (1980 : 18) vise expressément l'autonomisation de la traduction et l'institution d'une théorie « textologique » centrée sur la dynamique traductionnelle, c'est-à-dire sur l'analyse du « processus cognitif de l'opération ». Cela passe, selon lui, par l'introduction d'une dose d'interprétation dans l'activité de traduction, permettant ainsi au traductologue de se démarquer de l'approche comparative centrée sur la « signification » (langue).

Du point de vue traductologique, l'analyse du discours permet en effet de se focaliser sur le « sens » en abordant deux niveaux principaux : d'une part, le niveau du « genre », c'est-à-dire

des cadres d'expression linguistique et littéraire propres à une langue (le genre « lettre de motivation », « roman policier », etc.) et d'autre part, le niveau du « texte », c'est-à-dire des unités rhétoriques composées de séquences reliées et complémentaires (phrases, paragraphes).

Cela est d'autant plus important qu'il existe des phénomènes textuels que le traducteur doit savoir détecter pour pouvoir traduire de façon pertinente. Le plus marquant de ces phénomènes est l'*intertextualité* qui concerne les liens implicites ou explicites entre les textes, tels que la reprise, la parodie, le pastiche ou la citation. Le traducteur doit savoir reconnaître ces liens afin de ne pas traduire prosaïquement, par exemple, un vers célèbre de poésie en simple prose ou sans tenir compte de la référence poétique.

L'intertextualité intègre également le phénomène des « discours concurrents » qui concerne, par exemple, l'emploi délibéré d'un registre marqué dans un contexte inhabituel (i.e. des expressions familières dans un contexte raffiné). Le traducteur doit pouvoir reconnaître les traits relevant de chaque niveau d'expression et les rendre par une expression adéquate.

Les différents types de discours (écrits et oraux) renferment également des modes d'expression de la sociabilité qui diffèrent d'un groupe humain à l'autre et d'un pays à l'autre. Dans certains contextes (tels que les tribunaux), la connaissance de ces modes d'expression est essentielle pour la défense ou l'accusation. Ils exigent, par conséquent, une attention particulière de la part du traducteur ou de l'interprète, qui engage dans de tels cas sa responsabilité éthique et juridique.

Plus généralement, les discours révèlent des visions du monde diverses et variées selon les groupes sociaux et les locuteurs qui en sont issus. Dans cette perspective, la sensibilité sociolinguistique du traducteur est primordiale, en particulier concernant des phénomènes aussi récurrents que les formules de politesse ou l'expression du respect selon les contextes et les cultures.

Dans les domaines de spécialité, l'analyse du discours sert notamment à montrer le marquage culturel de la terminologie. Ainsi, la traduction

d'un ouvrage ou d'un article de médecine du français vers l'arabe nécessitera, par exemple, le passage d'une manière abstraite de penser et d'écrire à une manière plus concrète et plus pratique, une variété de modalités et de registres différents, un choix de concepts et de métaphores médicales plus adaptés à la culture cible.

Le processus de métaphorisation est l'un des aspects les plus remarquables dans l'analyse du discours. De ce point de vue, les métaphores apparaissent comme des marqueurs de visions culturelles et de points de vue idéologiques, marqueurs qui forment un réseau de signification incontournable lors de la traduction. Car il ne s'agit pas simplement de procédés décoratifs du texte, mais de véritables déclencheurs d'effets chez le récepteur. Bref, les contraintes discursives ne sont pas les mêmes entre les langues, et le traducteur doit adapter sa perspective et sa méthode de travail en fonction des discours qu'il rencontre.

Dans leur tentative de redéfinir la traduction, Hewson et Matin (1991) s'appuient précisément sur ces divergences pour expliquer l'intérêt d'une « approche variationnelle ». Le modèle d'analyse qu'ils proposent est en deux temps : d'abord, « linguistique » avec une génération de paraphrases dans la langue source et la langue cible ; ensuite, « normatif » avec l'application de filtres socioculturels. L'objectif est de parvenir à des correspondances paraphrastiques (homologies), tant au niveau intralinguistique qu'interlinguistique.

Par le biais de cette approche textuelle fortement ancrée dans la réalité socioculturelle, les auteurs veulent parvenir à une systématisation de l'opération de traduction qui ne soit pas tributaire des exemples individuels. Cela leur permet également de redéfinir le rôle du traducteur, « opérateur de la traduction », comme un médiateur culturel avant tout.

L'approche textuelle selon Larose

Dans son ouvrage de synthèse intitulé *Théories contemporaines de la traduction* (1989 : 15), le linguiste canadien Robert Larose analyse les éléments constitutifs des discours sur la traduction au cours des années 1960 - 1980, en

particulier ceux de Vinay et Darbelnet, Mounin, Nida, Catford, Steiner, Delisle, Ladmiraal et Newmark.

Cette étude comparative a le mérite de mettre en évidence à la fois les qualités et les limites des titres qu'il passe en revue, mais il s'agit d'une synthèse orientée vers la conceptualisation, en ce sens que Larose vise à proposer, à travers cet exposé, son propre modèle explicatif de la traduction.

Sa réflexion est inspirée des travaux de Beaugrande (1978) et de House (1981). Son modèle intégratif de la traduction s'inscrit clairement dans le cadre de la linguistique textuelle qui s'affirme à partir des années 1990 : « La linguistique du texte, champ privilégié de la traductologie » (Larose 1989 : 21).

L'intérêt premier de ce modèle est qu'il permet de dépasser les dichotomies traditionnelles : « Il serait erroné de vouloir ramener la paire traduction littérale / traduction libre à une polarisation, plutôt qu'à une complémentarité. La question, en effet, n'est pas tant de savoir s'il faut traduire littéralement ou librement, mais celle de traduire exactement » (Larose 1989 : 4).

Pour atteindre cette exactitude, Larose propose d'emblée le concept de traduction téléologique : « L'exactitude d'une traduction se mesure à l'adéquation entre l'intention communicative et le produit de la traduction. C'est ce que nous avons nommé la traduction téléologique. Aucun idéal de traduction n'existe hors d'un rapport de finalité » (Larose 1989 : 4).

Dans cette perspective, l'objectif du modèle intégratif de Larose est de faire « apparaître le profil respectif des textes en présence ». Pour y parvenir, l'auteur propose d'adopter une démarche téléologique et textuelle qui permette de « mesurer le degré d'adéquation

d'une traduction à son original » (Larose 1989 : 288).

Son modèle intégratif est résumé en un tableau récapitulatif qui illustre les différents niveaux d'analyse du texte à traduire. Dans ce tableau, il distingue deux types de conditions :

1) Les « conditions préalables » à la traduction, telles que la connaissance de la langue et de la culture de départ ou encore la connaissance de la langue et de la culture d'arrivée.

2) Les « conditions d'énonciation », telles que le but des énonciateurs, la teneur informative, la composante matérielle ou encore l'arrière-plan socioculturel.

Il distingue également deux types de structures dans les textes (source et cible) :

1) La « superstructure et macrostructure » qui englobe, chez lui, l'organisation narrative et argumentative, les fonctions et les typologies textuelles, mais aussi l'organisation thématique du texte.

2) La « microstructure » qui réfère d'une part, à la « forme de l'expression » avec ses trois niveaux d'analyse (morphologique, lexicologique, syntaxique) et d'autre part, à la « forme du contenu » avec ses quatre niveaux d'analyse (graphémique, morphologique, lexicologique, syntaxique).

C'est par rapport à la finalité que Larose propose d'évaluer ces différents niveaux d'analyse de la traduction. Il appelle même à la mise en place d'une *traductométrie* qui permette d'évaluer avec davantage de rigueur les trois aspects fondamentaux de la traduction, à savoir : 1) Le caractère asymétrique du concept d'équivalence ; 2) Le caractère approximatif de la traduction ; 3) Le rapport gain-perte en traduction (Larose 1989 : 289).

6. LES APPROCHES SÉMIOTIQUES

La sémiotique est l'étude des signes et des systèmes de signification. Elle s'intéresse aux traits généraux qui caractérisent ces systèmes quelle que soit leur nature : verbale, picturale, plastique, musicale, etc. Le terme « sémiotique » est perçu, en français, comme synonyme de « sémiologie », même si l'un réfère à la tradition anglo-saxonne issue des travaux de Peirce (1931), tandis que l'autre se rattache à la tradition française avec Barthes (1964) et Greimas (1966). Au-delà des différences, le principe de base des deux traditions est qu'une comparaison des systèmes de significations peut contribuer à une meilleure compréhension du sens en général.

Pour Peirce, le processus de signification (ou sémosis) est le résultat de la coopération de trois éléments : un signe, son objet et son interprétant. Aussi, d'un point de vue sémiotique, toute traduction est envisagée comme une forme d'interprétation qui porte sur des textes ayant un contenu encyclopédique différent et un contexte socioculturel particulier.

En raison des différences intrinsèques aux signes, aux contenus encyclopédiques et aux contextes socioculturels, les sémioticiens ont beaucoup discuté la question de la « traductibilité » (i.e. possibilité de traduire). Pour eux, en théorie, la traduction est impossible pour une raison simple : les langues possèdent des structures différentes et organisent le monde de l'expérience de diverses manières qui ne se recoupent quasiment jamais. Chaque langue forme un système de référence « holistique » (global) qui empêche l'établissement de véritables équivalences.

C'est en comparant les systèmes linguistiques que l'on se rend compte de ces difficultés, mais cela en va autrement dans la pratique langagière. Il est clair que le problème se pose davantage au niveau des langues en général que des textes en particulier. D'un point de vue sémiotique, le traducteur est

amené à traduire des « objets » qui peuvent afficher des signes issus de plusieurs systèmes mais qui concourent à une même signification. Malgré leur différence sémiotique, ils sont complémentaires et interprétables comme un ensemble signifiant. C'est le cas par exemple des affiches publicitaires, des bandes dessinées, des émissions télévisées, des sites web, etc. Pour tous ces exemples, l'approche sémiotique de la traduction s'avère très utile.

Pour clarifier cette imbrication de signes, Jakobson (1959) avait défini trois types de traduction : intralinguistique, interlinguistique et intersémiotique.

La traduction intralinguistique est « l'interprétation de signes verbaux par le biais d'autres signes du même langage ».

La traduction interlinguistique est « l'interprétation de signes verbaux par le biais de signes d'autres langues ».

La traduction intersémiotique est « l'interprétation de signes verbaux par le biais de signes issus de systèmes de signification non verbaux ».

Seul le deuxième type (signes verbaux et inter-langues) est considéré, par Jakobson, comme de la « traduction à proprement parler ». Mais afin de préserver la cohérence générale de l'approche sémiotique de la traduction, Toury (1986) propose de reformater la typologie jakobsonienne en deux grands volets : d'une part, la « traduction intrasémiotique » qui porterait sur tous les types de traduction à l'intérieur de n'importe quel système de signification ; et d'autre part, la traduction « intersémiotique » qui serait subdivisée en traduction « interlinguistique » (par ex. la transposition) et en traduction « intralinguistique » (par ex. la paraphrase).

Le fait d'envisager et de classer la traduction « interlinguistique » sous le chapitre « inter-

sémiotique » permet de traiter des « textes » qui ne contiennent pas seulement des signes verbaux, c'est-à-dire uniquement des « mots » de la langue. C'est un élargissement de perspective utile dans le monde contemporain où se mêlent, de façon parfois inextricable, des mots, des sons et des images.

La sémiotique textuelle offre des outils conceptuels intéressants pour traiter ces formes innovantes de signification. En particulier, le traducteur peut tirer profit des distinctions sémiotiques suivantes :

1) La distinction entre le « texte », le « cotexte » et le « contexte » : le premier désigne les signes verbaux à traduire ; le deuxième, l'environnement immédiat de ces signes ; le troisième, l'arrière-plan socio-culturel dans lequel s'inscrit l'ensemble. Ainsi, sur une publicité par exemple, une expression acquiert un sens précis grâce à l'image qui l'accompagne, mais le sens global de l'annonce n'est appréciable que dans le cadre de la culture qui la produit. Il en est de même pour la communication orale : par exemple, des expressions prononcées à l'écran dans un spot publicitaire n'acquièrent leur plein sens qu'en fonction des séquences animées.

2) La distinction entre l'« histoire », l'« intrigue » et le « discours » : le premier désigne les éléments du récit (ou fable) ; le deuxième, la chronologie et l'arrangement des séquences (ou des événements) ; le troisième, la manière d'organiser verbalement le récit et les événements. Ainsi, dans une bande dessinée par exemple, ces distinctions seront très utiles au traducteur pour mieux approcher le « texte », le comprendre et l'interpréter.

3) La distinction entre le « genre », le « type » et le « prototype » : le premier désigne la catégorie générale à laquelle renvoie le texte (par ex. la traduction audiovisuelle) ; le deuxième, la nature précise du texte à traduire (texte argumentatif, informatif, etc.) ; la troisième, le « modèle » qui sert de référence implicite au texte (par ex. Molière

Vers une sémio-traductologie

Dans *Semiotics and the Problem of Translation* (1993), Gorfée appelle à l'instauration d'une « sémio-traductologie » afin de pouvoir analyser les traductions portant sur des signes verbaux et non-verbaux. Son cadre de référence théorique est la sémiotique de Peirce (1931) comme l'indique le sous-titre de son ouvrage : *With Special Reference to the Semiotics of Charles S. Peirce*.

Du point de vue peircien, un signe est un « representamen » premier, qui tient lieu d'un « objet » second, pour un « interprétant » troisième, lequel devient à son tour « representamen » par rapport au même objet pour un autre « interprétant », et ainsi de suite. Tout signe s'inscrit ainsi dans une continuité, c'est-à-dire qu'il est précédé par des signes et précède lui-même d'autres signes, et cet enchaînement continu est désigné par Peirce sous le nom de « sémosis » (Peirce 1931).

À partir de ce cadre théorique, Gorfée montre que la traduction est une « sémosis incomplète » parce qu'elle ressemble à un « contrat tronqué ». Selon elle, le contrat qui lie le traducteur à sa tâche n'est pas construit autour d'un *quid pro quo*, mais d'un jeu de rôles dans lequel il ne s'engage finalement dans l'exécution de sa tâche que vis-à-vis de lui-même.

Dans ce jeu de la traduction qui n'en finit pas, Gorfée (1993 : 102) insiste sur le rôle capital de l'interprétant-traducteur. Celui-ci doit être à la fois l'interprète du texte source et l'énonciateur de la version traduite en langue cible.

Dans cette perspective, la notion d'équivalence occupe une place centrale. Elle est définie comme une identité à travers des codes : ainsi, deux signes sont équivalents dans la mesure où ils déterminent un interprétant qui renvoie au même objet dynamique. C'est pourquoi Gorfée (1993 : 184) distingue trois types d'équivalence sémiotique : l'équivalence qualitative, l'équivalence référentielle, l'équivalence significationnelle.

pour les textes de théâtre, autre genre intersémiotique).

Dans la version française de son essai sur la traduction (*Dire presque la même chose*), Umberto Eco (2007) part ainsi de son expérience personnelle pour expliquer en quoi la traduction était une « négociation » permanente sur tous ces plans. Pour lui, il ne s'agit pas simplement de passer d'un type de texte dans une langue au même genre de texte dans une autre langue, mais véritablement de traduire « monde à monde ». Dans cette négociation, le traducteur n'est pas un « peseur de mots » mais un « peseur

d'âmes ». Sa connaissance des mondes parallèles de la traduction lui permet, avec des mots différents, de « dire presque la même chose ».

Bref, grâce à son extension ontologique, l'approche sémiotique offre l'avantage de pouvoir traiter plusieurs « mondes » avec des outils conceptuels appropriés. Son intérêt réside dans l'élargissement de perspective qu'elle permet au traducteur en intégrant des signes issus de systèmes variés. En ce sens, elle est une approche englobante qui semble plus en phase avec notre monde globalisé marqué par la convergence des médias.

7. LES APPROCHES COMMUNICATIONNELLES

Les approches communicationnelles sont nées de la focalisation des linguistes sur la fonction du langage humain. Dès le début du XX^e siècle, Ferdinand de Saussure (1916) distinguait la « parole » que nous produisons pour communiquer, de la « langue » qui est un ensemble de mots présents dans le cerveau des locuteurs. Conçu en ces termes, le langage n'a dans la communication humaine qu'une fonction utilitaire : par exemple, dans la théorie de Shannon et Weaver (1949), il est un code (ou un canal) parmi d'autres qui sert à transmettre l'information entre deux individus.

Dans cette optique, la communication est analysée en termes d'« encodage » et de « décodage » portant sur un message particulier. L'encodage renvoie aux informations que le locuteur met dans son message et le décodage renvoie à la compréhension du récepteur de ce même message : l'un « encode », l'autre « décode », de façon quasi mécanique pour ainsi dire.

Cette conception simpliste et binaire fait que le traducteur est perçu comme un simple « décodeur » du message original et un « ré-encodeur » du message final. Il doit se contenter de relayer le message en apportant le minimum de modifications, c'est-à-dire celles

qui servent uniquement à « prédire » le sens dans la langue cible.

Cette idée de la communication est appliquée à la traduction pour la première fois par Nida dans *Toward a Science of Translating* (1964). Celui-ci propose de concentrer le travail du traducteur sur les « informations non prédictibles » entre deux langues. Le traducteur aurait ainsi pour tâche principale de « compenser » le bas niveau de prédictibilité de certains messages (Nida 1964 : 120). Cette « compensation » peut être requise pour des raisons linguistiques telles que l'existence d'un ordre des mots inhabituel ou d'une expression peu familière. Elle peut l'être également pour des raisons culturelles telles que l'absence de certaines notions, genres textuels ou mêmes objets de la vie courante.

Communication et discours

La prise en compte des fonctions du langage décrites par Jakobson et l'étude du discours ont été à l'origine du développement de plusieurs courants communicationnels qui vont être mis à profit pour enrichir la réflexion traductologique.

Ainsi, dans *Discourse and the Translator* (1990), Basil Hatim et Ian Mason affichent

clairement leur objectif : contribuer à réduire le fossé qui sépare depuis trop longtemps la théorie et la pratique de la traduction. Il s'inspirent en particulier des sciences de la communication : « L'objet central de ce livre est la traduction envisagée comme un processus de communication qui a lieu à l'intérieur d'un contexte social » (Hatim et Mason 1990 : 20).

Leur constat de départ relève de l'évidence : « Les aides aux traducteurs sont en constante amélioration, mais les problèmes de base qu'affrontent les traducteurs tout le temps dans leur travail demeurent les mêmes » (Hatim et Mason 1990 : 21).

Ils résument ces « problèmes de base » en trois niveaux distincts :

1. La compréhension du texte source : (a) le découpage du texte (grammaire et lexicale) ; (b) l'accès aux connaissances spécialisées ; (c) l'accès au sens intentionnel.
2. Le transfert du sens : (a) relayer le sens lexical ; (b) relayer le sens grammatical ; (c) relayer le sens rhétorique, y compris le sens implicite ou inférable par les lecteurs potentiels.
3. L'évaluation du texte cible : (a) la lisibilité ; (b) la conformité aux conventions génériques et discursives de la langue cible ; (c) l'adéquation de la traduction à l'objectif spécifique.

Dans le cadre de ce bilan descriptif, ils insistent sur la prépondérance des critères pragmatiques dans la traduction, en donnant comme exemple le type du discours de départ et l'effet sur le lecteur d'arrivée. Cela leur permet de conclure à l'impossibilité de résoudre le duel entre « traduction littérale » et « traduction libre ». Mais ils estiment que les récentes contributions issues de diverses disciplines permettent désormais d'envisager la traduction de façon plus globale et plus concrète.

Ainsi, ils envisagent la traduction comme « discours communicatif » et le texte à traduire comme une « transaction communicative », c'est-à-dire comme « le résultat de choix motivés ».

Partant de cette conception, ils élaborent un modèle de communication appliquée qui

Fonctions du langage et fonctions de la traduction

Les fonctions que peut remplir le langage humain ont été longuement étudiées. L'une des premières classifications est l'œuvre de Bühler (1934) qui définit trois fonctions principales : 1) la représentation des objets et des phénomènes ; 2) l'attitude du producteur du texte à l'égard de ces objets et phénomènes ; 3) l'adresse de l'auteur au récepteur du texte.

Cette classification a servi de point de départ à la typologie textuelle de Reiss (1976) qui distingue, pour la traduction, trois types de textes : informatifs, expressifs, et opérationnels. Chacun de ces types requiert, selon elle, des compétences particulières chez le traducteur et des stratégies de traduction spécifiques. Malgré son intérêt, cette conception a reçu deux objections : d'une part, la fonction textuelle ne se confond pas avec la fonction langagière (Roberts 1992) et d'autre part, les textes possèdent rarement une seule fonction unique et indiscutable ; ils affichent en général plusieurs fonctions en même temps (Hatim et Mason 1990).

D'ailleurs, la plus connue des classifications de fonctions, celle de Jakobson (1960), insiste sur ce point. Celui-ci distingue six fonctions de communication langagière : 1) la fonction « émotive » concerne l'expression des désirs et des états mentaux ; 2) la fonction « référentielle » concerne les indications contextuelles qui renvoient au monde environnant ; 3) la fonction « conative » concerne l'action dirigée vers le récepteur ; 4) la fonction « poétique » concerne la forme esthétique du message en soi ; 5) la fonction « phatique » concerne les éléments interactionnels du message (pour commencer ou interrompre une conversation par exemple) ; 6) la fonction « métalinguistique » concerne le commentaire porté sur le langage (en d'autres termes, autrement dit, c'est-à-dire, etc.).

Les tenants de l'approche communicationnelle estiment que ces fonctions sont primordiales pour comprendre le sens du message, qu'elles varient d'une langue à l'autre, et qu'à chaque fonction correspond une manière spécifique de traduire.

« implique le lecteur dans une reconstruction du contexte à travers une analyse de ce qui se passe (le domaine), de l'identité des participants (les actants), et du médium choisi pour relayer le message (le mode) » (Hatim et Mason 1990 : 55).

C'est sur ce modèle tripartite qu'ils s'appuient pour distinguer trois dimensions contextuelles : communicative, pragmatique et sémiotique.

« La dimension communicative est un aspect du contexte qui englobe toutes les variables relatives au domaine, aux actants et au mode » ;

« La dimension pragmatique est un aspect du contexte qui régule l'intentionnalité » ;

« La dimension sémiotique est un aspect du contexte qui régule les relations sémiotiques entre les textes » (Hatim et Mason 1990 : 65).

Cette analyse conduit naturellement les auteurs à envisager le traducteur avant tout comme un « communicateur » (Hatim et Mason 1997).

L'approche pragmatique

La pragmatique est l'étude du langage du point de vue de sa « praxis », c'est-à-dire des finalités et des conditions de son utilisation. Son champ d'investigation privilégié concerne les actes de langage, c'est-à-dire les expressions impliquant une action telles que les ordres, les requêtes, les excuses ou encore les compliments ; bref, toute expression langagière qui produit un effet.

Le linguiste Austin (1911-1960) a étudié ces actes de langage dans un ouvrage au titre explicite en anglais, *How to Do Things with Words* (1962), et traduit en français sous le titre non moins expressif : *Quand dire, c'est faire !* Par exemple, lorsque le juge dit « la séance est levée », il ne s'agit pas simplement d'une phrase anodine, mais le simple fait de la prononcer implique que la séance est effectivement et instantanément levée (effet immédiat). Il en va de même d'expressions telles que : « Je vous félicite », « je m'ennuie », etc.

Pour décrire ce type d'expressions, Austin a défini trois catégories d'actes de langage (locutions, illocutions, perlocutions) qui ont

été mises à profit pour l'étude du processus de traduction et d'interprétation. Baker (1992) a exploité cette approche qui vise à produire dans la langue cible des actes « locutoires » et « illocutoires », ayant la même force « perlocutoire » que ceux de la langue source. Hickey (1998) a également appliqué cette approche à la traduction, mais de façon plus systématique et sur une échelle plus large.

L'intérêt principal de l'approche pragmatique pour la traductologie est qu'elle permet de mettre en relief les éléments les plus saillants de la communication dans un texte ou dans un discours particulier. Grâce à cette approche, le traducteur acquiert une conscience de l'importance du sens perçu par l'interlocuteur, qui peut être différent du sens linguistique apparent. Ce sens perçu est le résultat d'une séquence appréhendée globalement dans un texte. Cela signifie que le processus de traduction dépend largement du type textuel concerné, car le sens de la séquence en est tributaire : la même séquence peut être comprise et reçue différemment selon qu'elle appartient à un texte de type argumentatif ou simplement informatif.

Dans cette perspective, Grice (1975) a démontré que la communication langagière pouvait contenir un implicite discursif susceptible d'influer sur le sens du message transmis au sein d'une même langue. Aussi, le traducteur – ou l'interprète – doit non seulement déceler ce sens implicite dans la langue source, mais aussi se poser la question de son explicitation dans la langue cible. Cela est crucial pour les langues qui appartiennent à des aires culturelles éloignées, parce qu'elles utilisent des procédés d'implicite et d'explicitation différents. Par exemple, Hatim et Mason (1990 et 1997) ont analysé cet aspect pour le couple arabe-anglais : ils montrent clairement l'existence de structures discursives spécifiques à chaque langue et incontournables lors de la traduction.

Bref, l'approche pragmatique est utile au traducteur pour réfléchir sur sa pratique, mais elle n'est pas applicable à tous les types de textes ni à tous les genres de discours. Elle concerne une certaine catégorie de situations qui peuvent, de surcroît, être gérées suivant le paradigme général de la communication ou de la cognition.

8. LES APPROCHES COGNITIVES

Les sciences cognitives s'intéressent aux processus mentaux qui sont mis en œuvre dans les différentes activités humaines. De ce point de vue, la traduction est envisagée comme un processus de compréhension et de reformulation du sens entre deux langues, intégrant un traitement particulier de l'information.

Partant du principe que la traduction met un humain (le traducteur ou le bilingue) en contact avec des langues (source et cible), il fallait recourir à une discipline qui puisse aborder à la fois la psychologie de l'humain et le fonctionnement du langage. C'est pourquoi, la discipline phare qui illustre aujourd'hui l'approche cognitive est la psycholinguistique. Celle-ci étudie la manière de communiquer et de gérer les informations par un être humain au sein d'une langue, et postule que la traduction / interprétation est une forme de communication bilingue.

À partir de ce postulat, la psycholinguistique envisage les processus mentaux qui permettent le passage d'une langue à l'autre, sous ses formes les plus variées : de l'écrit en langue source vers l'écrit en langue cible (traduction écrite), de l'écrit vers l'oral (traduction à vue), de l'oral vers l'écrit (interprétation consécutive), et de l'oral vers l'oral (interprétation simultanée).

D'un point de vue psycholinguistique, ces formes de traduction engagent quelques activités mentales de base (lire, écouter, écrire, parler), qui sont soumises à des contraintes spécifiques et qui utilisent des ressources cognitives particulières lors de la traduction. Ainsi par exemple, l'interprète de conférence doit écouter et parler « en temps réel » pour ainsi dire, mais cette contrainte temporelle ne pèse pas de la même façon sur le traducteur de l'écrit, même s'il doit – selon les normes de l'ONU – produire six pages de traduction par jour et 300 mots environ par heure. Bref, chaque forme de traduction et d'interprétation possède ses contraintes propres.

Ces contraintes apparaissent d'autant plus clairement lorsque l'on compare la communication dans une seule langue à la communication multilingue. Ainsi, le traducteur ne lit pas simplement pour comprendre le texte, mais pour déceler les éléments pertinents pour le transfert ; il ne prend pas note dans la consécutive pour ses études futures mais pour rendre le discours qui vient d'être prononcé. De même, l'interprète n'écoute pas pour le plaisir mais doit traduire les discours qu'il écoute, qu'ils lui plaisent ou qu'ils l'ennuient ; il doit mobiliser ses connaissances et sa concentration même lorsque le sujet lui est inconnu ou indigeste. Enfin, qu'ils soient récepteurs ou émetteurs du message, les interprètes et les traducteurs doivent savoir contrôler leurs émotions et leurs réactions en contexte professionnel.

L'approche cognitive de ces phénomènes peut être résumée en quelques axes :

1) L'analyse du processus de traduction : la question de savoir par quelles phases passe le traducteur ou l'interprète, lorsqu'il traduit à l'écrit ou à l'oral, a reçu des réponses variées. Certains chercheurs réduisent le processus d'interprétation à deux étapes principales (compréhension puis reformulation), d'autres y voient trois phases distinctes en ajoutant l'étape de la « mémorisation » (Gile 1995).

En ce qui concerne la traduction, l'analyse du processus distingue en général trois étapes (analyse, synthèse, révision) mais la nature et l'importance relative de chaque étape sont débattues par les spécialistes : l'analyse est-elle davantage micro- ou macro-textuelle ? Se fait-elle de « bas en haut » (bottom up) ou bien de « haut en bas » (top down) ? La synthèse est-elle partie intégrante de la révision ? La révision est-elle simplement formelle ? etc.

D'un point de vue cognitif, ces questionnements concernant le processus de traduction ont été classés sous le chapitre plus général de la « résolution de problèmes » ou des « stratégies

de traduction ». L'idée de départ est que le traducteur, comme d'autres agents chargés du traitement cognitif des textes, est confronté à trois types de « problèmes » (compréhension, interprétation, reformulation) qu'il doit résoudre en adoptant une stratégie cohérente et pertinente.

Krings (1987) résume les questions de base de l'approche cognitive : quels sont les indicateurs des problèmes de traduction ? Quelle est la

Les TAPs (Think Aloud Protocols)

Les TAPs visent à découvrir ce qui se passe dans la « boîte noire » du traducteur, c'est-à-dire à étudier le processus mental et cognitif qui permet la réalisation de la traduction. La forme type de cette méthode d'investigation est la « réflexion à voix haute » (Think Aloud), encadrée par des « protocoles » (transcription, enregistrement, questionnaire, etc.). Dans cette perspective, plusieurs études ont été réalisées : ainsi, Tirkkonen-Condit (1990) a tenté d'étudier les critères de prise de décision lors de la traduction ; Lörscher (1991), les stratégies de résolution des problèmes traductionnels ; Kussmaul (1991), les modes de créativité chez les traducteurs ; et Fraser (1993), le rôle des facteurs émotionnels dans la réalisation d'une traduction.

Chacun de ces chercheurs a émis des hypothèses concernant le processus de traduction et d'interprétation, puis il a mené des expériences pour confirmer ou infirmer ses hypothèses. Les méthodes employées par ces chercheurs sont de deux sortes : introspectives (le traducteur explicite *in situ* le processus mental en cours) ou rétrospectives (le traducteur décrit *a posteriori* sa manière de procéder). Dans les deux cas, les TAPs se font par la médiation du langage, ce qui rend problématique la totalité de la démarche. Malgré leur intérêt heuristique, les TAPs ont reçu de nombreuses critiques tant sur la forme que sur le fond. Aussi cette méthodologie d'étude est-elle appelée à évoluer dans l'avenir grâce aux progrès incessants des sciences cognitives et des outils technologiques associés.

fréquence de ces problèmes ? Quelles sont les stratégies employées par les traducteurs pour les traiter ? Quelles sont les stratégies les plus employées ? Autant de questions qui concernent aussi bien le contexte d'émission que celui de réception.

Concernant la nature des problèmes et des stratégies de traduction, Séguinot (1989 : 39) fait une distinction judicieuse entre les problèmes « locaux » qui concernent des segments ou des portions de textes, et les problèmes « globaux » qui portent sur la totalité d'un texte ou d'un discours à traduire. Par voie de conséquence, le traducteur est amené à développer des « stratégies locales » pour traiter les problèmes du premier niveau (micro-textuel) et des « stratégies globales » pour gérer les difficultés du second niveau (macro-textuel).

Selon cette distinction, Séguinot (1989 : 40) constate que les traducteurs ont tendance à : 1) traduire d'un trait aussi loin que possible ; 2) traduire en corrigeant les fautes de frappe et de syntaxe ; 3) laisser les difficultés de sens et de style pour la fin. Par ailleurs, lors de la phase pré-traductionnelle, la majorité des traducteurs a tendance à relire plusieurs fois le segment à traduire avant de commencer la saisie du texte, puis à s'arrêter à intervalles réguliers (tous les quatre mots environ).

Dans le domaine de l'interprétation, la gestion de ces problèmes est étroitement liée à la problématique de la « mémoire », de son extension et de ses limites. La question des « unités de discours » et de la longueur gérable par la mémoire à court terme a été étudiée de façon comparative. Pour l'interprétation simultanée, Isham et Lane (1993 : 243) ont pu démontrer que l'intervalle (i.e. le temps de décalage entre l'écoute et la reformulation) était un facteur déterminant de la qualité d'une interprétation : plus cet intervalle est court (moins de 6 secondes), plus le risque d'erreur et d'omission est grand ; s'il est trop long (plus de 10 secondes), la mémoire de l'interprète risque d'être saturée.

Que ce soit pour la traduction ou pour l'interprétation, les promoteurs de l'approche cognitive ont développé des méthodes propres d'investigation. La plus connue de ces méthodes est désignée par le

sigle « TAPs » (Think Aloud Protocols ou Protocoles de réflexion à voix haute). Elle peut prendre deux formes : l'introspection verbalisée ou l'observation inférée. Dans le premier cas, il s'agit de demander au traducteur de décrire ce qu'il fait précisément pendant qu'il est en train de traduire ; dans le second cas, la méthode consiste à observer minutieusement son comportement (pauses, hésitations, corrections, rapidité de saisie, consultation du dictionnaire...) et à en déduire des considérations générales sur le processus de traduction.

Pour garantir la validité de ces considérations, les chercheurs recourent de plus en plus aux outils technologiques : certains mesurent le mouvement des yeux des traducteurs au moment de la lecture du texte, d'autres les filment en train de travailler pour rendre l'observation moins contraignante, d'autres encore utilisent des questionnaires élaborés pour mieux cadrer les réponses concernant l'introspection, certains enfin recourent à la technique du profilage pour établir des profils d'interprètes, ou encore à l'imagerie mentale pour étudier les zones du cerveau impliquées dans la traduction.

Malgré l'aide indéniable qu'apporte la technologie, cette diversité de méthodes cognitives indique paradoxalement la difficulté d'étudier l'activité mentale et les processus de traduction qui lui sont associés. Souvent, la méthodologie elle-même est en cause : par exemple, sur quel échantillon de traducteurs ou d'interprètes porte l'étude ?

Sur des professionnels ou bien sur des débutants ? Sur des interprètes bilingues ou bien sur des traducteurs natifs d'une seule langue ?

Lörscher (1992) montre que ces considérations conditionnent parfois les résultats de l'étude. Ainsi, il semblerait que les interprètes professionnels et les enfants bilingues adoptent une stratégie de traduction fondée sur le sens avec une méthode de traitement « de haut en bas » (top down). Contrairement aux traducteurs débutants et aux personnes monolingues de naissance, ils se focalisent sur la fonction du discours et utilisent un « savoir procédural ». Chez eux, la traduction consiste à déconstruire les signes de la langue source en sens, puis à reconstruire ce sens dans les signes de la langue cible.

Mais il s'agit là d'une simple indication de tendance à partir d'une étude restreinte sur un échantillon dont rien ne garantit la représentativité. Le problème des données et du corpus de l'étude demeure entier, que ce soit dans le domaine psycholinguistique ou neurolinguistique. Certes, l'étude de la logique du transfert est de mieux en mieux connue mais aucune science empirique n'a réussi à percer le secret de l'intelligence humaine ni celui de la créativité traductionnelle. De plus, l'approche cognitive – malgré son intérêt indéniable pour la théorie de la traduction – a du mal à fournir des indications pratiques pouvant être utiles au traducteur dans l'exercice quotidien de son métier.

9. FAITES LE POINT

Il est possible d'envisager une multitude d'approches pour la traduction, toutes pertinentes et toutes justifiées : une approche linguistique bien sûr parce qu'il s'agit, pour le traducteur, de travailler sur le langage et avec les signes de la langue, mais aussi une approche sociologique et culturelle parce que le traducteur n'est pas isolé de la société et qu'il baigne dans une culture. Certains chercheurs étudient les langues et la traduction d'un point de vue politique dans le cadre des « politiques linguistiques » (Calvet 1999), d'autres d'un point de vue économique dans le cadre d'une « économie des langues » (Grin 2004). Chaque discipline a pu ainsi se focaliser sur une forme de traduction (orale, écrite, audiovisuelle) ou encore sur un aspect particulier de la traduction (langagier, psychologique, neurologique, économique, etc.). Inutile d'insister sur le fait qu'aucune approche n'épuise le sujet et que leurs résultats se complètent davantage qu'ils ne s'annulent, puisque ces disciplines contribuent ensemble à approfondir la con-

naissance de la traduction dans toutes ses dimensions.

Dans ce chapitre, nous avons présenté brièvement les approches les plus marquantes au cours des dernières décennies. L'objectif n'était pas d'être exhaustif, mais de donner une idée des recherches entreprises et des principales études publiées dans chaque approche. Le lecteur aura remarqué une prédominance incontestable de la discipline linguistique, avec toutes ses extensions : sociolinguistique, psycholinguistique, linguistique comparée, appliquée, textuelle, etc. L'explication est simple : c'est que, tout au long du XX^e siècle, la traduction a été essentiellement considérée comme une branche de la linguistique et que, par conséquent, elle a été énormément sollicitée par les linguistes qui ne voyaient en elle que la dimension langagière. Aussi, la traduction a-t-elle eu du mal à s'émanciper de la tutelle linguistique pour se constituer progressivement en une discipline autonome d'essence interdisciplinaire.

10. POUR ALLER PLUS LOIN

- > Sur les théories de la traduction en général (en français) :
Larose R. (1989), *Théories contemporaines de la traduction*, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- > Sur les théories de la traduction en général (en anglais) :
Gentzler E. (1993), *Contemporary Translation Theories*, London and New York : Routledge.
- > Sur les principales approches de la traduction :
Newmark P. (1982), *Approaches to Translation*, Oxford : Pergamon Press.
- > Sur l'approche théorique de la linguistique :
Mounin G. (1963), *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Paris : Gallimard.
- > Sur l'approche appliquée de la linguistique :
Catford J.C. (1965), *A Linguistic Theory of Translation : An Essay in Applied Linguistics*, London : Oxford University Press.
- > Sur l'approche sociolinguistique (aperçu général) :
Pergnier M. (1978), *Les Fondements sociolinguistiques de la traduction*, Lille : Presses Universitaires de Lille.
- > Sur l'approche discursive de la traduction (en français) :
Delisle J. (1980), *L'Analyse du discours comme méthode de traduction*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- > Sur l'approche discursive de la traduction (en anglais) :
Hatim B. and Mason I. (1990), *Discourse and the Translator*, London and New York : Longman.
- > Sur l'approche textuelle de la traduction :
Neubert A. and Shreve G. (1992), *Translation as Text*, Ohio : The Kent State University Press.
- > Sur l'approche herméneutique de la traduction :
Steiner G. (1975), *After Babel : Aspects of Language and Translation*, London and New York : Oxford University Press.
- > Sur l'approche poétologique de la traduction :
Meschonnic H. (1973), *Pour la poétique II. Épistémologie de l'écriture poétique de la traduction*, Paris : Gallimard.
- > Sur l'approche sémiotique de la traduction :
Gorlée D.L. (1993), *Semiotics and the Problem of Translation with Special Reference to the Semiotics of Charles S. Peirce*, Amsterdam : Akademisch Proefschrift.

11. TESTEZ VOS CONNAISSANCES

- 1) Le « comparatisme » initié en traductologie par Vinay et Darbelnet a été très critiqué par la suite. Quelles sont les principales objections et leurs justifications théoriques ?
- 2) Le « fonctionnalisme » est l'un des courants les plus influents de la traductologie. Exposez les principes fondamentaux de ce courant en faisant ressortir ses lignes de force et ses faiblesses.
- 3) La question de « l'équivalence » est au cœur de la réflexion traductologique. Quels sont les auteurs qui s'y sont particulièrement intéressés et qu'est-ce qui les différencie ?
- 4) En quoi la réflexion sur le « discours » a-t-elle influencé les traductologues ?
- 5) La majorité des théoriciens contemporains s'accordent sur un point : en traduction, le « sens » doit l'emporter sur la forme. Expliquez les raisons de cette préférence.